**Recommandations de l’AFCN et du Jury Médical sur la thérapie par Ho-166-microsphères**

1. **Chaque patient à qui des** **[166Ho]-microsphères sont administrées doit être hospitalisé pour raisons médicales. Est-il hospitalisé dans une chambre normale ou dans une chambre autorisée après l’administration thérapeutique ?**

Sur base de l'avis du Conseil Supérieure de la Santé ([Recommandations en matière de thérapie au moyen de radionucléides sous forme non scellée, 2005](https://afcn.fgov.be/system/files/recommandations_therapie_radionucleides.pdf)) ce choix s’effectue sur base du critère du débit de dose à 1 mètre devant le patient à mi-hauteur du thorax, et donc pas sur celui de l'activité administrée comme le font actuellement de nombreux centres.

Si le résultat de cette mesure x au moment de l'hospitalisation est :

x > 20 µGy/h : hospitalisation obligatoire dans une chambre autorisée par l’AFCN

x ≤ 20 µGy/h : hospitalisation possible en chambre normale.

1. **Quel est le critère de sortie de cette chambre normale ou autorisée?**

Sur base de l'avis du Conseil Supérieure de la Santé ([Recommandations en matière de thérapie au moyen de radionucléides sous forme non scellée, 2005](https://afcn.fgov.be/system/files/recommandations_therapie_radionucleides.pdf)) le critère de sortie de la chambre autorisée ou normale est le débit de dose à 1 mètre devant le patient à mi-hauteur du thorax.

Si le résultat de cette mesure x au moment de l’éventuelle sortie est :

x > 20 µGy/h : le patient reste en chambre autorisée

20 µGy/h > x > 10 µGy/h avec présence d’enfants ou patient est non autonome : le patient peut aller en chambre normale

20 µGy/h > x > 10 µGy/h sans présence d’enfants ou patient est non autonome : le patient peut rentrer chez lui

x ≤ 10 µGy/h : le patient peut rentrer chez lui dans tous les cas

Tout patient doit toujours être hospitalisé pendant au moins une nuit, quels que soient les critères de sortie.

1. **Quel est le contenu des instructions à donner au patient lors de sa sortie ?**

Sur base de la publication de Prince et al. (J Vasc Interv Radiol 2014; 25:1956–1963), les instructions contiennent les mesures suivantes :

Pendant 2 jours après l’administration du produit, il convient de :

* + garder une distance de manière générale, et en particulier par rapport aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans.
	+ d’éviter tout contact physique direct
	+ ne pas s’occuper d’enfants
	+ ne pas partager le même lit.

Ces instructions sont complétées par une bonne hygiène des mains pendant 24 heures afin d'éviter toute contamination.